

Et si vous preniez l'air...

pour chauffer l'eau ?

**NOUVELLE
VERSION**



JUSQU'À
70%
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE

Notice d'installation et d'utilisation

Caractéristiques - Installation - Mise en service
Utilisation - Entretien et maintenance



AGi+

aéromax[®]

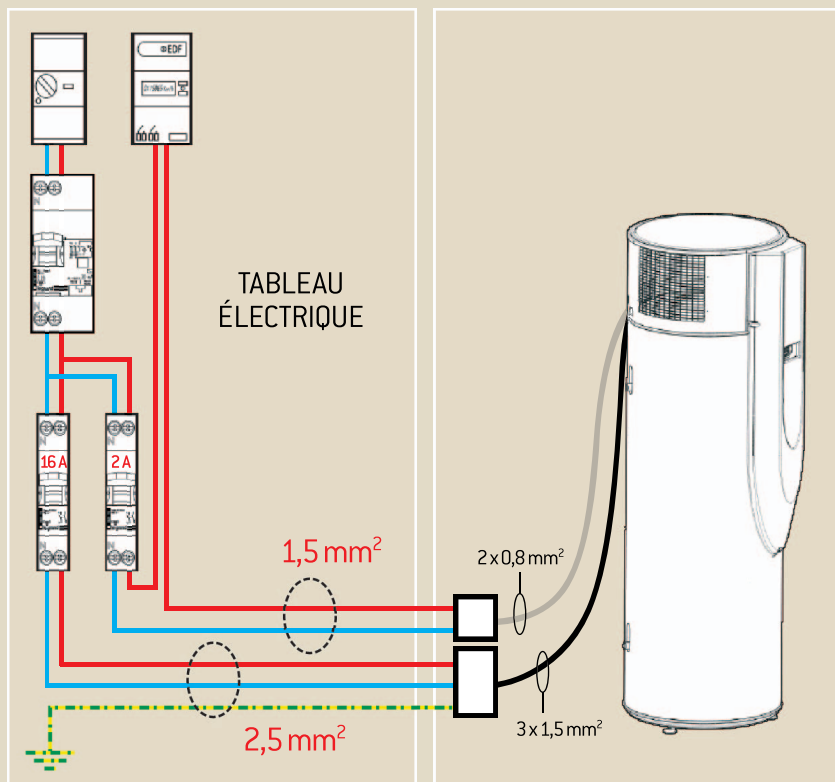
CHAUFFE-EAU POMPE À CHALEUR

SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR LA MISE EN SERVICE DE VOTRE CHAUFFE-EAU POMPE À CHALEUR

Afin d'assurer la protection
contre la corrosion de la cuve,
**le chauffe-eau doit être
alimenté en permanence.**

**Pour plus d'informations,
veuillez vous reporter page 14**
(raccordements électriques)

Nota: Dans certains cas où il est
difficile d'établir une deuxième
ligne d'alimentation, il est possible
de remplacer le contact heures
creuses / heures pleines d'EDF par
une horloge qui sera programmée
suivant la tarification en vigueur
sur le lieu d'installation.



**Pour que le fonctionnement heures creuses / heures pleines soit actif,
mettre ce paramètre **ON** dans le menu des réglages (voir page 16).**

Sommaire

Recommandations importantes	2
Présentation du produit	3
Principe de fonctionnement	3
Caractéristiques techniques.	4
Dimensions	5
Installation.	6
Choix du lieu d'installation	6
Mise en place du produit	10
Raccordement hydraulique.	11
Mise en place des accessoires	12
Raccordement aéraulique.	13
Raccordement électrique	14
Mise en service	15
Utilisation	17
Panneau de commande	17
Description des pictogrammes	17
Description des modes	18
Recommandations – Maintenance & Dépannages	20
Conseil à l'utilisateur	20
Entretien domestique	20
Entretien par un professionnel agréé	21
Aide au dépannage	22
Diagnostic de panne à l'usage du professionnel	23
Service après-vente	25
Champ d'application de la garantie	26
Conditions de garantie.	26
Recommandations approuvées par le GIFAM	27

Recommandations importantes

Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de mise en service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

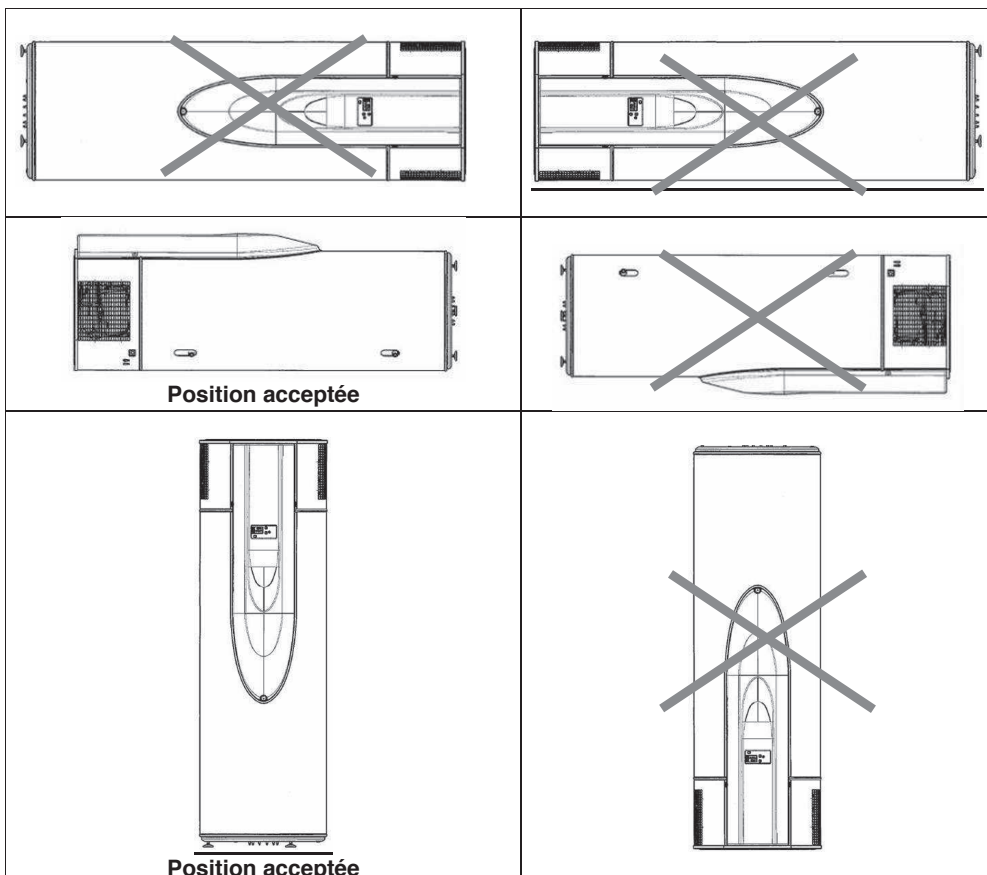
Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

Transport & Stockage

Les positions interdites ou acceptées pour le transport et le stockage sont présentées ci-dessous. A la réception du produit, vérifiez l'état du témoins de transport : **la garantie ne s'appliquera pas en cas de témoin rouge.**



Il est formellement interdit de gerber ce produit.



Présentation du produit

Principe de fonctionnement

Le chauffe-eau pompe à chaleur Thermor utilise l'air ambiant non chauffé pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le réfrigérant contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air ambiant non chauffé vers l'eau du ballon.

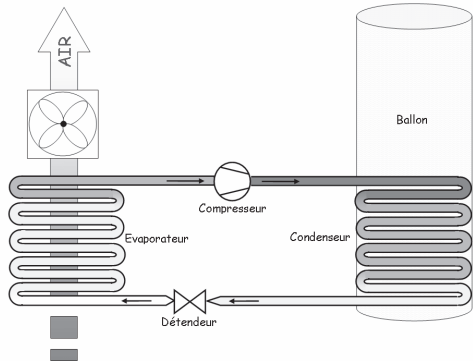
L'air traverse l'appareil à l'aide d'un ventilateur, aérant les différents organes dont l'**évaporateur**.

Au passage dans l'**évaporateur**, le réfrigérant s'évapore et prélève des calories à l'air aspiré.

Le **compresseur** comprime le réfrigérant ce qui l'amène à une température plus élevée.

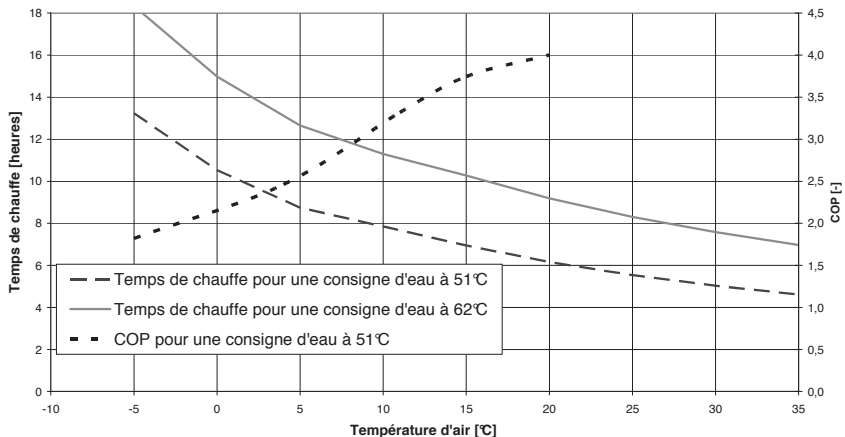
Cette chaleur est transmise par le **condenseur** à l'eau sanitaire stockée dans le ballon.

Le réfrigérant se détend dans le **détendeur thermostatique** et se refroidit. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'**évaporateur**.



Le temps de réchauffement ainsi que le coefficient de performance (COP) varient en fonction de la température ambiante et de la température de consigne de la pompe à chaleur :

Temps de chauffe & COP de la pompe à chaleur en fonction de la température d'air
Cas de chauffés complètes du ballon de 15°C d'eau à la température de consigne



Caractéristiques techniques

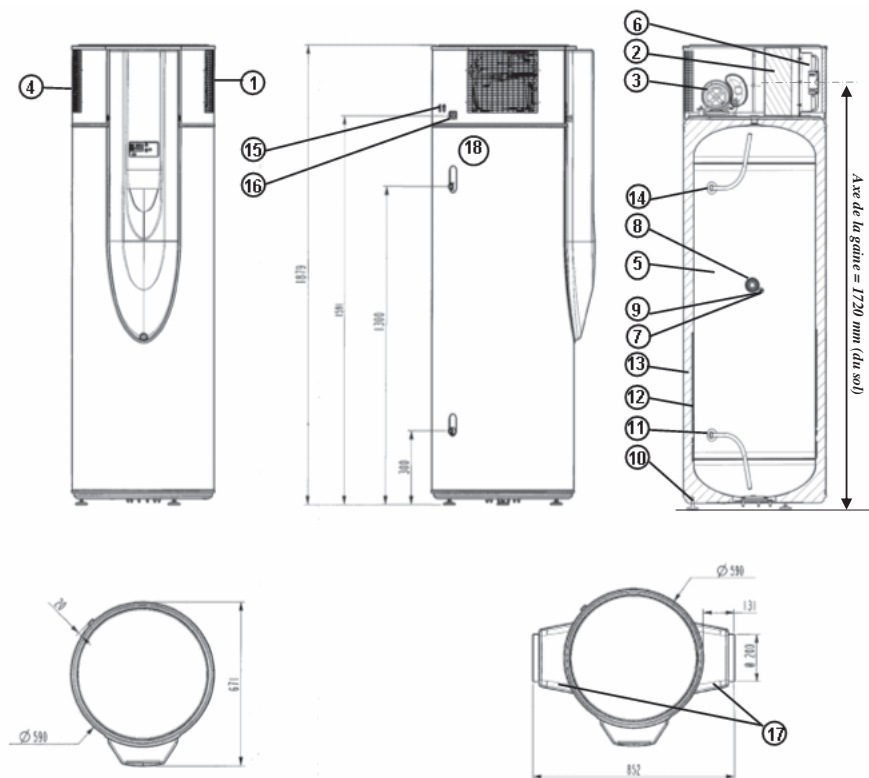
Dimensions	mm	H 1879 x l 590 x P 671
Poids à vide	kg	90
Capacité de la cuve	L	270
Raccordement eau chaude /eau froide		3/4 " M
Protection anti-corrosion		Anode à courant imposé
Conductivité minimale de l'eau	µS/cm	40
Pression d'eau assignée	bars	6
Raccordement électrique (tension / fréquence)		230 V monophasé 50 Hz
Puissance maxi totale absorbée par l'appareil	W	2600
Puissance moyenne absorbée par la PAC	W	450
Puissance maxi absorbée par la PAC	W	800
Puissance fournis par la PAC (aux conditions nominales – 15°C)	W	1660
Puissance absorbée par appoint électrique	W	1800
Plage de réglage de la température de l'eau par pompe à chaleur	°C	50 à 62 (température préréglée en usine à 55°C)
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (température de l'air)	°C	-5 à 35
Débit d'air à vide (sans gaine)		
• Vitesse 1	m³/h	300
• Vitesse 2	m³/h	420
Pertes de charge admissibles sur le circuit aéraulique		
• En mode gainé (<u>à paramétrer</u>)	Pa	30
Puissance acoustique **	dB(A)	56
Pression acoustique à 2m	dB(A)	39
Fluide frigorigène	-/kg	R134a / 1,3
Performances*		
Coefficient de performance (COP) selon EN 255-3		3,7
Taux de couverture nominale	%	73
Temps de chauffe (tr)		6h50mn
QPr (sur 24h)	kWh	0,73
Quantité max. d'eau mélangée à 40°C (consigne à 62° C)	L	430L

* Performances mesurées pour une chauffe de l'eau de 15°C à 51°C avec une température d'air aspiré à 15°C et une humidité relative de 70%, selon le cahier des charges de la marque NF Electricité performance N°LCIE 103-15 des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation.

** Testé en chambre réverbérante selon la norme de mesure NF EN ISO37 4, chauffe-eau sans accessoire

Cet appareil est conforme aux directives 2004/108/CEE concernant la compatibilité électromagnétique et 2006/95/CEE concernant la basse tension.

Dimensions / composants



- 1 Sortie air
- 2 Evaporateur
- 3 Compresseur
- 4 Entrée air
- 5 Cuve émaillée
- 6 Ventilateur
- 7 Anode à courant imposé
- 8 Élément chauffant électrique (stéatite) et sa sécurité mécanique
- 9 Doigt de gant pour sonde de température eau chaude

Non représentés :

- Notice
- Tube d'évacuation des condensats

- 10 Pieds réglables
- 11 Arrivée eau froide
- 12 Condenseur
- 13 Isolation
- 14 Sortie eau chaude
- 15 Sortie des câbles d'alimentation électrique ainsi que d'information heures creuses
- 16 Sortie d'évacuation des condensats
- 17 Accessoires de gainage (*non fournis avec le chauffe-eau*) Les accessoires acoustiques peuvent se mettre en lieu et place (*voir page 12*)
- 18 Plaque signalétique (numéro de série)

- Raccord diélectrique

Installation

Choix du lieu d'installation

Le lieu d'installation doit répondre aux critères suivants :

Résistance du plancher

- Tenue à une charge de 400 kg minimum (surface sous le chauffe-eau)

Type de local

- **Local non chauffé** et isolé des pièces chauffées de l'habitation
- Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10°C toute l'année, pièce contenant de l'énergie « gratuite » = congélateur, cave à vin, chaudière...
- En cas de garage de plain pied, il est conseillé que ce dernier soit également isolé vis-à-vis de l'extérieur.
- Cave, garage, chaufferie, sous-sol, lingerie

Exemples de local

Volume du local dans lequel est prélevé l'air ambiant

Température du local mini/maxi

Température de l'air aspiré mini/maxi

Espace disponible entre les ouvertures d'aspiration & d'évacuation d'air du chauffe-eau et un obstacle

Espace entre aspiration & refoulement (cas du gainage)

Hauteur sous plafond

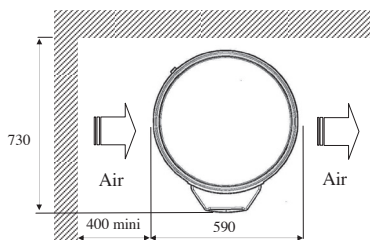
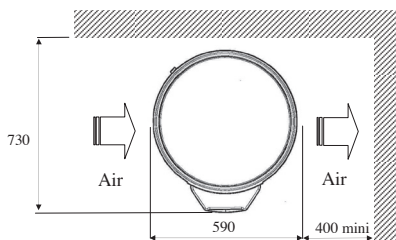
Surface nécessaire

- Volume > 20m³
- 1°C à 35°C
- -5°C à 35°C
- 400 mm minimum

- 400 mm minimum
- > 2m

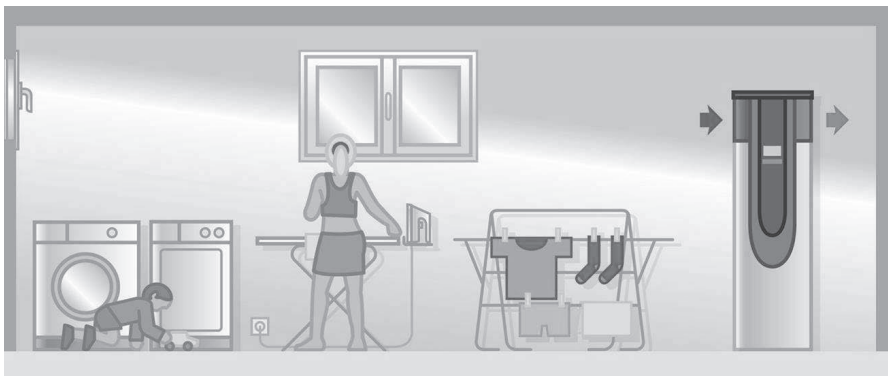
- (590+400) x 730 (l x P), voir schéma ci-dessous
- Surface impérativement de niveau.

- Le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP 21, en accord avec les exigences de la NFC 15-100



Configurations conseillées

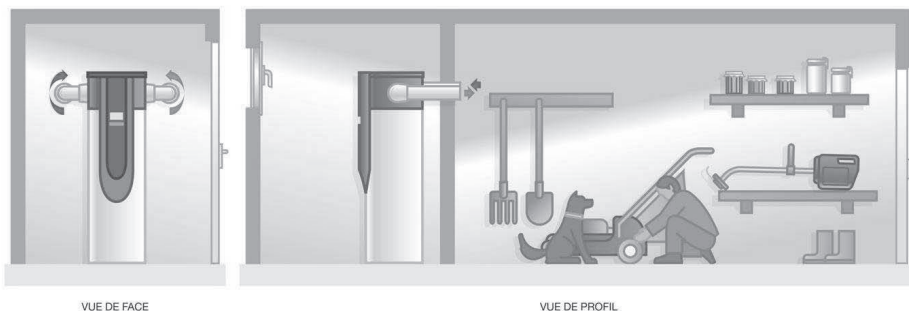
1^{er} Configuration : Installation sans gaine(s) dans un volume non chauffé (Volume > 20m³)



Exemples de pièces non chauffées :

- Garage : Récupération de calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.
- Pièce semi enterrée : Récupération des calories gratuites libérées par le sol et les parois du sous-sol.

2^e Configuration : Installation dans un volume chauffé, avec gaine(s) (Volume > 20m³)

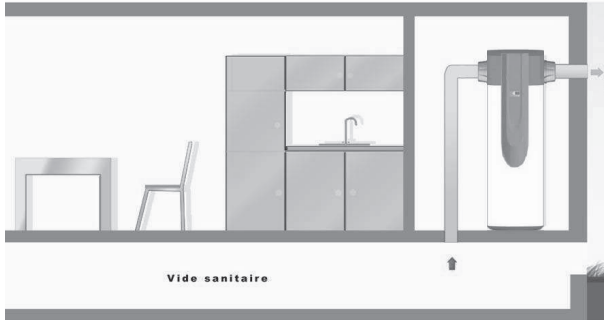


Préconisations :

- Respecter les longueurs maximales de gaines (voir page 13 « installation de gaines »).
- Utiliser des gaines rigides ou semi-rigides calorifugées.

Configurations tolérées sous conditions

Raccordement sur vide sanitaire



Conditions :

- Vérifier que le volume du vide sanitaire excède bien 20m³
- S'assurer que les températures d'air resteront bien comprises entre 1 & +35°C. Attention au risque de gel des fondations.
- Eviter les vides sanitaires poussiéreux
- Ne se raccorder que sur des vides sanitaires non étanches vis-à-vis de l'extérieur
- Utiliser préférentiellement des gaines d'air isolées, en particulier au refoulement.

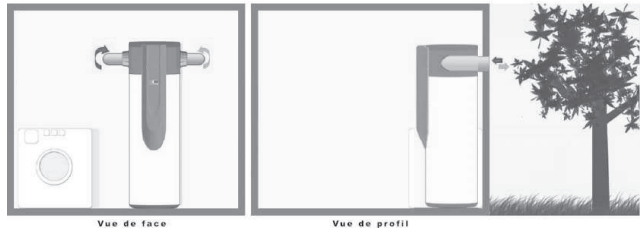
Conséquences possibles :

- Encrassement de l'évaporateur : nettoyer très régulièrement les ailettes de l'évaporateur
- Risque d'augmentation des déperditions thermiques de la maison en cas de mauvaise isolation du vide sanitaire

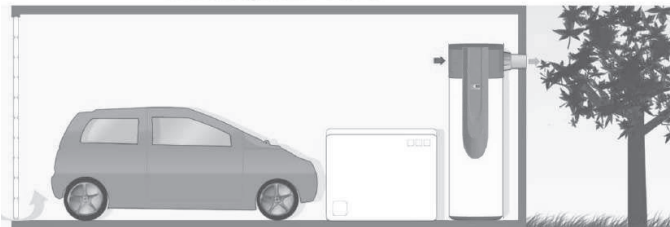
Volume habitable Aspiration et refoulement gainés sur l'extérieur

Conséquences possibles :

- Plage de fonctionnement non respectée, risque de surconsommation électrique
- COP diminué par des températures moyennes annuelles plus faibles que dans un garage
- Utiliser préférentiellement des gaines d'air isolées, en particulier au refoulement.



Refoulement gainé sur l'extérieur



Conséquence possible :

- La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (portes & fenêtres). En hiver, cet air sera plus froid que l'air rejeté par le chauffe-eau, générant alors une augmentation du rafraîchissement du garage.
- Utiliser préférentiellement des gaines d'air isolées



Configurations interdites



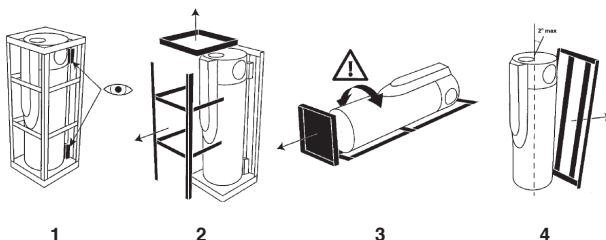
Configurations d'installation interdites	Risque associé
⌘ Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce comprenant une source de chaleur payante destinée au chauffage du local	Surconsommation du système : le chauffe-eau n'utilise plus des calories gratuites, mais des calories déjà payées.
⌘ Raccordement sur la VMC	Débits d'air trop importants (les chauffe-eau thermodynamiques ont des débits d'air supérieurs à 300m ³ /h, là où une VMC fonctionne à moins de 100m ³ /h) d'où vol de calories à la maison. Le système n'est plus économiquement rentable. De plus, des vapeurs grasses ainsi que des poussières peuvent être véhiculées via les conduits de VMC pouvant nuire à la durée de vie de votre chauffe-eau.
⌘ Raccordement sur les combles	En cas d'isolation insuffisante entre la maison & les combles, une telle installation risque d'augmenter les déperditions de la maison. A l'extrême, il pourrait apparaître de la condensation sur les plafonds des pièces se situant en dessous des combles rafraîchies. Risque de chutes d'objets et aspiration de poussières par le chauffe-eau élevé dans cette configuration, pouvant nuire à la durée de vie de votre chauffe-eau.
⌘ Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur	Perte importante de COP & rafraîchissement fortement accentué du local.
⌘ Raccordement à un puit canadien	Perte de charge trop importante & problèmes d'équilibrage des deux ventilateurs en série. Risque important d'encrassement de l'évaporateur.

Autres interdictions :

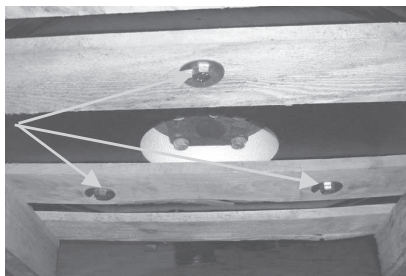
- Ne pas faire de raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge
- Eviter les locaux poussiéreux
- Ne pas puiser d'air contenant des solvants ou des matières explosives
- Ne pas raccorder l'appareil à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué
- Ne pas installer le chauffe-eau dans un local soumis au gel
- Ne rien poser sur le dessus du chauffe-eau.

Mise en place du produit

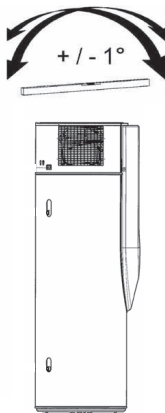
- 1- Amener le chauffe-eau à l'endroit de l'installation définitive.
- 2- Retirer le film plastique ainsi que les cornières en carton
- 3- Coucher l'ensemble palette + produit sur la face ayant une palette bois avec cales cartons.



Le chauffe-eau est fixé à la palette par 3 vis à tête hexagonale.
Dévisser les 3 vis à tête hexagonales situées sous la palette.



- 4- Le chauffe-eau peut maintenant être désolidarisé de la palette en le faisant basculer



Ajuster le serrage des pieds (repère 10 p 5) de sorte que **le chauffe-eau soit vertical avec une légère pente vers l'arrière (maximum 1°) pour favoriser l'évacuation des condensats.**

Raccordement hydraulique

Piquage eau froide

Afin de procéder au raccordement hydraulique, il est absolument indispensable de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation afin de ne pas risquer d'introduire dans la cuve du chauffe-eau des particules métalliques ou autres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 7 bars (non fourni), neuf, portant le marquage NF (norme NF EN 1487) raccordé sur le piquage eau froide du chauffe-eau (repère 11 p 5).



Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau, à l'exception d'une canalisation de cuivre.

Note : il est normal que de l'eau coule du groupe de sécurité pendant la chauffe (cela peut représenter 2 à 3% de la capacité du chauffe-eau). Il est donc nécessaire de prévoir le raccordement aux eaux usées, maintenu à l'air libre.

Quelque soit le type d'installation, elle doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 5 bars. **Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale.** Une pression de 3 à 4 bars est recommandée.

Le dispositif limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Le tuyau de décharge raccordé au limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors gel et en pente continue vers le bas.

Piquage eau chaude



Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre (risque de corrosion). Il est obligatoire d'équiper le piquage eau chaude (repère 14 p 5) d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.



La réglementation française impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température maximale de l'eau chaude sanitaire à 50°C maximum aux points de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est fortement conseillée. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

Evacuation des condensats



Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air du local. **L'écoulement de l'eau condensée à l'arrière de la pompe à chaleur doit être conduit par des tuyaux en plastique depuis la pompe à chaleur afin d'évacuer les condensats (repère 16 p 5).**

Selon l'humidité de l'air, il peut se former **jusqu'à 0,25l/h de condensats**. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les lamelles de l'échangeur de chaleur et les pièces de la pompe à chaleur. **Il est donc impératif de prévoir un siphon d'écoulement aux eaux usées.**

Mise en place des accessoires

Votre chauffe-eau thermodynamique peut être équipé d'accessoires de gainage, non fournis avec le chauffe-eau. Ceux-ci doivent être commandés par le biais de votre installateur.

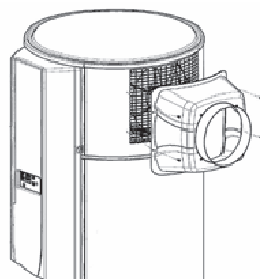
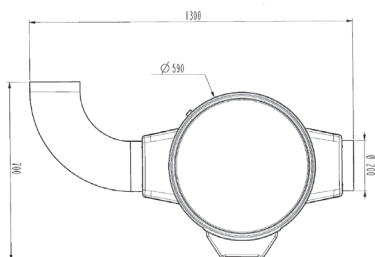
Accessoire de gainage

Lorsque le volume de la pièce où est installé votre chauffe-eau thermodynamique est insuffisant, son raccordement à des gaines d'air de diamètre 200 est possible. Si les gaines d'air ne sont pas isolées, de la condensation peut apparaître sur celles-ci lors du fonctionnement. Il est donc conseillé d'opter pour des gaines d'air isolées.

Cet accessoire peut engendrer une perte de performance (voir p 7 et 8)

Cet accessoire est livré à l'unité.

4 vis sont fournies avec l'accessoire.
Fixer l'accessoire en vissant ces dernières dans les pré-trous présents sur la virole (autour des grilles).
L'axe des gaines se trouve à **1,72 m** du sol (*voir vue en coupe page 5*)



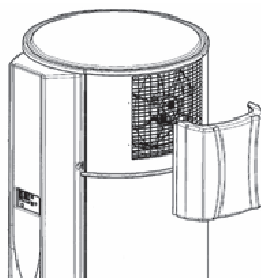
Réducteur Sonore (piège acoustique)

Le chauffe eau thermodynamique est livré avec 2 pièges acoustiques montés de série. Ils réduisent le niveau sonore du produit d'au moins 2 dB (A).

Ces réducteurs sonores peuvent engendrer une légère perte de performance (environ - 0,2 points de COP). Ils peuvent être retirés si le produit sans réducteurs n'entraîne aucune gêne sonore de l'utilisateur.

Les pièges acoustiques sont non compatibles et non nécessaires lors de l'utilisation des accessoires de gainage.

Dans le cas d'installation d'une gaine, retirer le réducteur en dévissant les 4 vis qui le fixent à la virole.



Raccordement aéraulique

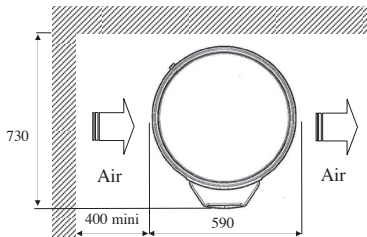
Généralités

La performance énergétique du chauffe-eau thermodynamique est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance) (Voir graphique page 3).



Le chauffe-eau ne doit en aucun cas prélever l'air dans un local chauffé. Ceci nuirait à la performance globale, l'appareil puisant alors des calories produites par un autre système de chauffage.

Pour un bon rendement, le chauffe-eau doit pouvoir aspirer et évacuer l'air sans obstacle. Les ouvertures d'aspiration et d'évacuation ne doivent pas être gênées ou couvertes par des objets. Pour cette raison la distance entre un mur (ou un obstacle) et les ouvertures d'aspiration et d'évacuation doit être supérieure à 400 mm.



Installation de gaines

Des gaines peuvent être raccordées au chauffe-eau pour prélever et rejeter l'air à l'écart du lieu d'installation.



Le volume du local dans lequel est prélevé l'air ambiant doit être supérieur à 20m³.



En cas de raccordement à des gaines, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence (voir p 16).

Les raccords aérauliques de diamètre 200, vendus en accessoire, sont compatibles avec des accessoires standards (gaines et coudes). Pour un rendement optimum, privilégiez l'utilisation de gaines rigides.

La longueur totale des conduits pour l'évacuation et l'aspiration de l'air **ne doit pas dépasser** :

- **2m** de gaine en **diamètre 200 mm** avec 2 coudes à 90° (Un nombre de coudes supérieur diminuerait les performances).
- La suppression d'un coude peut permettre l'**ajout de 6m** de gaine (soit 8 m de gaine au total et 1 coude à 90°).
- La suppression de 2 coudes peut permettre l'**ajout de 12m** de gaine (soit 14 m de gaine au total sans coudes).

Raccordement électrique



Attention : le chauffe-eau ne doit être raccordé électriquement qu'après son remplissage en eau (cf. paragraphe mise en service p 15).



Le chauffe-eau doit être alimenté de façon permanente pour ne pas risquer un manque d'eau chaude et garantir la protection ACI (Anti-Corrosion) du chauffe eau.

Le chauffe-eau doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé.

L'installation comportera :

- Un disjoncteur onipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

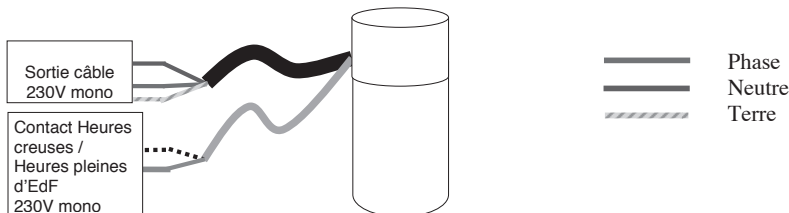


La mise à la terre est obligatoire.

Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**

Raccordement électrique dans le cas d'une double tarification :

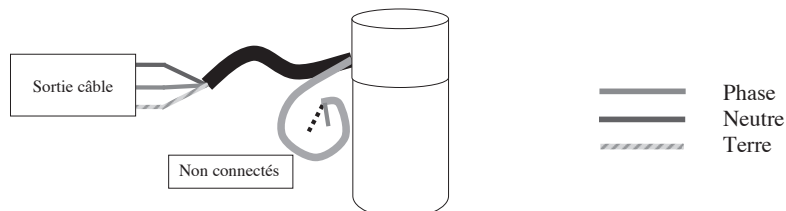


Nota : Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le contact heures creuses / heures pleines d'EdF par une horloge qui sera programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation.



Dans le cas de double tarification, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence (voir p 16, paramétrage de la régulation).

Raccordement électrique dans le cas d'une simple tarification :



Nota : Le câble des heures creuses / heures pleines ne présente aucun risque électrique en configuration non connecté.

Mise en service

1. Remplissage du chauffe-eau.

- Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
- Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
- Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.
- Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant successivement la vanne de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

2. Vérification du bon fonctionnement.

- Mettre le chauffe-eau sous tension. Vérifier qu'aucune erreur n'apparaît à l'écran sinon se reporter à la section diagnostic du système. La température d'air s'affiche et le symbole du ventilateur clignote. Après 3 minutes le compresseur démarre.
- Sélectionner le paramètre « FAN » et le positionner sur « 2 » si le chauffe-eau est gainé (cf. paragraphe « **Configuration du système** »).
- La température de sortie d'air est, après environ 10 minutes de marche du compresseur au moins 3 à 4°C plus froide que celle de l'air aspiré. L'eau s'écoule goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé conformément au paragraphe « Raccordement hydraulique » p. 11). Ce phénomène est tout à fait normal, il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe.
- Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements.
- Si la vérification est concluante, votre appareil est prêt. Il fonctionne alors selon les réglages de régulation d'usine, en mode AUTO sans prise en compte des heures creuses.
- Reportez vous à la section paramétrage de cette notice afin d'optimiser le fonctionnement de votre appareil.

NOTA

Pendant la chauffe avec l'appoint électrique et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

3. Paramétrage de la régulation

Pour entrer et sortir du mode de paramétrage, appuyer simultanément sur les deux touches

suivantes :  + 

Dans ce menu, tous les paramètres ajustables peuvent être si nécessaire vérifiés et modifiés. Les valeurs entrées par défaut dans le réglage usine garantissent un fonctionnement optimal.

Une fois rentré dans le menu, l'appui sur la touche  permet de choisir le paramètre à modifier

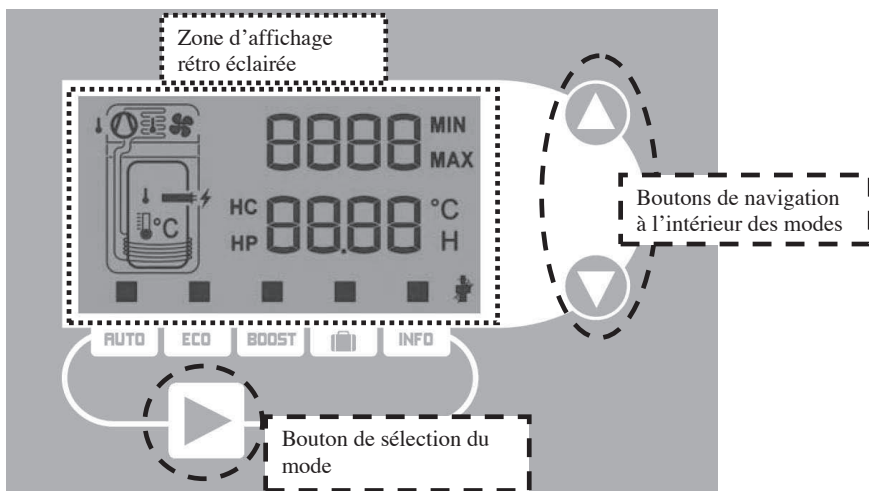
et l'appui sur les touches  &  permet de modifier la valeur des paramètres.

Les paramètres à régler

CONS SS	Consigne La température de consigne de votre appareil est réglée en usine à 55°C. Ce réglage est optimum pour votre système. Cette consigne peut être ajustée entre 50°C & 62°C. Le coefficient de performance (COP) est d'autant meilleur que la consigne de la pompe à chaleur est faible. La consigne peut donc être réglée le plus bas possible pour favoriser les économies d'énergie. Valeur par défaut : 55
HCHP OFF	Heures creuses / heures pleines <u>En cas de double tarification</u>, lorsque le câble heures creuses / heures pleines de votre chauffe-eau est raccordé, <u>positionner ce paramètre sur ON</u> pour que la régulation prenne en compte l'information des heures creuses requé. Valeur par défaut : OFF
FAN 1	Raccordement à des gaines <u>Lorsque le chauffe-eau est gainé</u>, <u>positionner ce paramètre sur 2</u>. La régulation ajustera alors le ventilateur pour qu'il puisse supporter les pertes de charges supplémentaires induites par les gaines. La position 1 correspond à une gestion automatique des vitesses de ventilation en configuration non gainée. Valeur par défaut : 1
ALEG OFF	Mode anti-légionellose Ce paramètre permet d'activer le mode anti-légionellose : une fois par mois, l'ensemble de l'eau chaude sanitaire est montée à 62°C pendant plus d'une heure. Ce mode dégrade la performance globale du produit et n'est utile qu'en cas de longues périodes d'absences répétées. Valeur par défaut : OFF

Utilisation

Panneau de commandes



Description des pictogrammes :

Symbole	Nom	Description
	Compresseur	Etat du compresseur : Compresseur en cours de fonctionnement → Clignotement lent
	Ventilateur	Etat du ventilateur : Ventilateur en vitesse basse → Clignotement lent Ventilateur en vitesse haute → Clignotement rapide
	Sonde	Indication de la position physique des sondes Sonde associée à la température affichée → Clignotement lent
	Appoint Electrique	Etat de la résistance électrique : Appoint électrique en cours de fonctionnement → Clignotement lent
HC HP	Heures Creuses ou Heures Pleines	En mode Heures Creuses – Heures Pleines le symbole correspondant à la tarification est affiché.
	Risque de manque d'eau chaude	Indique en mode ECO que les températures d'air risquent d'engendrer un manque d'eau chaude.
MIN	Minimum	Précise que la valeur affichée est le minimum rencontré par la sonde.
MAX	Maximum	Précise que la valeur affichée est le maximum rencontré par la sonde.
Info	Information	Signale l'entrée dans le menu information.

	Température d'air Entrant	Sonde de température d'air située dans le flux d'air ambiant
	Température Evaporateur	Sonde de température située dans les ailettes de l'évaporateur
	Température d'eau	Sonde de température d'eau située dans le doigt de gant
	Temps PAC	Indique le temps de fonctionnement de la pompe à chaleur du chauffe-eau en heures
	Temps Elec	Indique le temps de fonctionnement de l'appoint électrique du chauffe-eau en heures

Description des modes

Icônes graphiques	Description	Indication en service
	Gestion optimisée de la pompe à chaleur et de l'électrique afin de garantir le confort	Le mode est sélectionné lorsque le pointeur  est positionné au dessus de l'icône.
	Fonctionnement en pompe à chaleur seule	
	Marche forcée en électrique + pompe à chaleur	
	Absence prolongée : mise hors gel du chauffe eau et relance le dernier jour d'absence	
	Indication des différentes températures de sonde	

Fonctionnement du mode Auto

Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant un confort suffisant en eau chaude.

Le chauffe-eau choisit préférentiellement la pompe à chaleur pour fonctionner. Si les températures d'air sont hors plages de fonctionnement ou si un défaut est détecté sur la pompe à chaleur, l'appoint électrique sera sélectionné automatiquement pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

Cas des heures creuses / heures pleines

Le mode AUTO dans le cadre d'un raccordement aux heures creuses / heures pleines, utilise de manière optimisée les créneaux heures creuses afin de maximiser les économies.

Les temps de chauffe pouvant dépasser dans certains cas les 8 heures, le chauffe-eau peut s'autoriser à prolonger son fonctionnement au-delà des heures creuses en pompe à chaleur seule.

L'appoint électrique est utilisé (en heures creuses uniquement) lorsque des conditions sévères sont rencontrées (forte consommation d'eau et température d'air faible) pour aider la pompe à chaleur à fournir un volume d'eau chaude suffisant en fin d'heures creuses.

Exemples :

Cas hivers rigoureux	Cas hivers	Cas été
Utilisation au 3/4 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 1°C	Utilisation au 3/4 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 7°C	Utilisation au 2/3 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 18°C
Choix effectué par la régulation : Fonctionnement en pompe à chaleur plus appoint électrique ; Vitesse haute de ventilation sélectionnée	Choix effectué par la régulation : Fonctionnement en pompe à chaleur seule avec autorisation de dépassement en heures pleines ; Vitesse haute de ventilation sélectionnée	Choix effectué par la régulation : Fonctionnement en pompe à chaleur seule et uniquement en heures creuses seules ; Vitesse basse de ventilation sélectionnée

Fonctionnement du mode ECO

Ce mode de fonctionnement utilise uniquement la pompe à chaleur (PAC) pour produire l'eau chaude. **Ce mode peut entraîner des manques d'eau chaude dans certains cas de fonctionnement** (principalement pour des températures d'air hors plage de fonctionnement).

Cas des heures creuses / heures pleines

La relance de la pompe à chaleur s'effectue lors du passage aux heures creuses. La pompe à chaleur arrête sa chauffe lorsque la consigne est atteinte.

Fonctionnement du mode BOOST

Le mode BOOST permet à l'utilisateur de mettre en marche forcée la pompe à chaleur et l'appoint électrique simultanément en cas de besoins importants. Dans ce mode, le signal heures creuses / heures pleines n'est pas pris en compte.

La régulation revient automatiquement dans le mode précédemment sélectionné en fin de cycle.

Fonctionnement du mode ABSENCE

Ce mode de fonctionnement permet de protéger le ballon en cas d'absence : sa protection contre la corrosion est assurée et la régulation maintient l'eau au dessus de 7°C. Les flèches de sélection permettent de programmer le nombre de jours d'absence. L'utilisateur peut programmer entre 1 & 99 jours d'absence. En programmant ce mode à 0 jour, le chauffe-eau est de manière permanente en mode absence.

Après la dernière journée programmée du mode absence, l'eau est chauffée à sa température de consigne. Si le mode anti-légionellose a été sélectionné, l'eau est chauffée à 62°C pendant 1 heure.

En fin de mode absence, la régulation repasse automatiquement dans le mode précédemment sélectionné.

(exemple : pour 15 jours d'absence, il faut programmer 14 jours dans le mode absence. Ensuite, la chauffe débute le 15^e jour, soit la veille du retour)

Mode Info

Ce mode permet de visualiser les températures mesurées par les différentes sondes, leurs valeurs maximums et minimums rencontrés ainsi que les temps de fonctionnement de la pompe à chaleur ou de l'appoint électrique.

Les différentes valeurs peuvent être remises à zéro par appui simultané sur les touches :



Gestion du dégivrage automatique

Le chauffe-eau est équipé d'une fonction de dégivrage par vanne gaz chaud. Le dégivrage s'effectue automatiquement par ouverture d'une électrovanne qui envoie directement les gaz chauds sortant du compresseur vers l'évaporateur pour y faire fondre le givre.

L'activation du mode dégivrage est pilotée par la sonde de température de l'évaporateur. Celle-ci est capable de détecter la formation de givre quelque soit la température d'air ou la configuration d'installation.

Le cycle de dégivrage s'interrompt :

- Dès que la température de l'évaporateur repasse au dessus de 2°C. La pompe à chaleur se remet alors en fonctionnement.
- 15 minutes après le début du cycle de dégivrage, si la condition précédents n'a pas été atteinte.

Gestion de la vitesse de ventilation

Lorsque le paramètre FAN est en position 1, la vitesse du ventilateur est sélectionnée automatiquement par la régulation. Cette sélection s'effectue en fonction de la température d'air afin de limiter la fréquence de prise en givre de l'évaporateur ou de réduire le niveau acoustique.

La position 2 du ventilateur (FAN 2) est seulement utilisée lorsque le produit est gainé (voir page 16).

Recommandations – Maintenance & Dépannage

Conseils à l'utilisateur

- Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension.
Procéder de la façon suivante :
 1. couper l'alimentation électrique
 2. fermer l'arrivée d'eau froide
 3. ouvrir un robinet d'eau chaude
 4. ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Entretien domestique

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme, se reporter au paragraphe d'aide au dépannage (p 22)

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{F}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, **la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°F**. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

Entretien par un professionnel agréé

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil (disjoncteur, fusibles...).
- Vidangez la cuve :
 - fermez le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité,
 - ouvrez un robinet d'eau chaude,
 - mettez la soupape de sécurité en position vidange.
- Démontez le capot avant.
- Déconnectez les fils aux bornes du thermostat
- Démontez l'ensemble chauffant.
- Enlevez le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyez avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement. Les résidus pourront être retirés à l'aide d'un aspirateur eau & poussières.
- Nettoyez l'intérieur du fourreau (possibilité de calamine).
- L'anode ACI est en titane et ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remontez l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
- Remplissez le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifiez son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettez le thermostat et son support et reconnectez l'alimentation électrique.
- Contrôlez à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrez légèrement les écrous.
- Vérifiez la connectique électrique.
- Vérifiez le bon positionnement de la sonde de température dans le doigt de gant situé à proximité de l'appoint électrique (la sonde doit être positionnée au fond du doigt de gant).

Evaporateur :

- La propreté de l'évaporateur et du ventilateur devra être vérifiée tous les ans. L'encrassement de ces composants peut réduire les performances de la pompe à chaleur.
- Pour accéder à l'évaporateur, retirer le capot supérieur maintenu par des vis. La demi-virole de gauche peut également être retirée en cas de difficulté d'accès.
- Si nécessaire, l'évaporateur et le ventilateur seront nettoyés à l'aide d'un pinceau à poils souples. Le brossage de l'évaporateur doit être délicat pour ne pas endommager les ailettes de l'évaporateur. Dans le cas où les ailettes seraient pliées, les redresser à l'aide d'un peigne adapté.



L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot de façade ainsi que du capot supérieur

Tube d'évacuation des condensats :

- La propreté du tube d'évacuation des condensats (repère 16 sur schéma p. 5) doit être vérifiée. En effet, la pollution du local (poussière) peut entraîner un dépôt dans le bac de récupération des condensats. Ce dépôt peut obstruer le tube d'évacuation des condensats et provoquer une accumulation d'eau excessive dans le bac pouvant générer des dysfonctionnements.

Aide au dépannage

Codes alarme du tableau de commande :

Le buzzer peut être suspendu ou réarmé en appuyant sur une des touches suivantes :



Code Affiché	Cause	Conséquences	Dépannage
Err 01	Sonde de température (Entrée d'air) défectueuse	▪ Problèmes de sélection de vitesse du ventilateur ▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique ▪ Mode ECO : pas de chauffe	▪ Vérifier les connexions ou remplacer la sonde
Err 02	Sonde de température (Evaporateur) défectueuse	▪ Fonction dégivrage compromise ▪ Risque d'endommagements du compresseur ▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique ▪ Mode ECO : pas de chauffe	▪ Vérifier les connexions ou remplacer la sonde
Err 03	Sonde de température d'eau (doigt de gant) défectueuse	▪ Pas de chauffe possible ▪ Mise en sécurité haute pression (Err 05) ▪ Activation de la sécurité thermique	▪ Vérifier les connexions ou remplacer la sonde
Err 04	Température d'air en dehors de la plage de fonctionnement.	▪ Fonctionnement PAC en dehors de la plage. ▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique ▪ Mode ECO : pas de chauffe	▪ Installer le chauffe-eau suivant les préconisations de la notice ▪ Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 1
Err 05	Alarme de pressostat (défaut haute pression)	▪ Pas d'alimentation du compresseur ▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique ▪ Mode ECO : pas de chauffe	▪ Vérifier que la température d'air n'a pas dépasser les 35°C ▪ Réduire la consigne ▪ L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut
Err 06	Protection ACI en court circuit	▪ Protection ACI désactivée, risques de corrosion.	▪ Vérifier les connexions de câblage ▪ Remplacer l'ACI
Err 07	Absence d'eau dans le ballon ou liaison ACI ouverte	▪ Pas de chauffe	▪ Mettre en eau le ballon
Err 08	Dysfonctionnement Dégivrage	▪ Dégivrage non efficace et obstruction de l'évaporateur ▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique ▪ Mode ECO : pas de chauffe	▪ Vérifier l'activation de la vanne gaz chaud dans le mode installateur ▪ Vérifier le fonctionnement du ventilateur ▪ L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut
Err 09	Température d'eau trop chaude.	▪ Risque de déclenchement de la sécurité mécanique ▪ Pas de chauffe	▪ Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 3 ▪ Vérifier que l'appoint n'est pas piloté en permanence ▪ Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire

Diagnostic de panne à l'usage du professionnel

IMPORTANT



Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel agréé.

Un mode spécifique permet de faire fonctionner le système pour vous aider au diagnostic.

Ce mode nécessite des connaissances techniques du système. Ce mode est strictement réservé aux installateurs.

Pour entrer et sortir du mode de test installation faire un appui simultané sur les deux touches suivantes :



Pour changer d'actionneur à tester appuyer sur la touche :



Pour changer l'actionneur d'état appuyer sur les touches :



PAC : ON/OFF active en marche forcée le compresseur et le ventilateur en vitesse basse.

Fan : OFF/LO/HI active en marche forcée le ventilateur seul.

ELEC : ON/OFF active en marche forcée l'appoint électrique.

VGC : ON/OFF active l'ouverture ou la fermeture de la vanne gaz chauds

t01, t02, t03 : affiche les températures instantanées des sondes

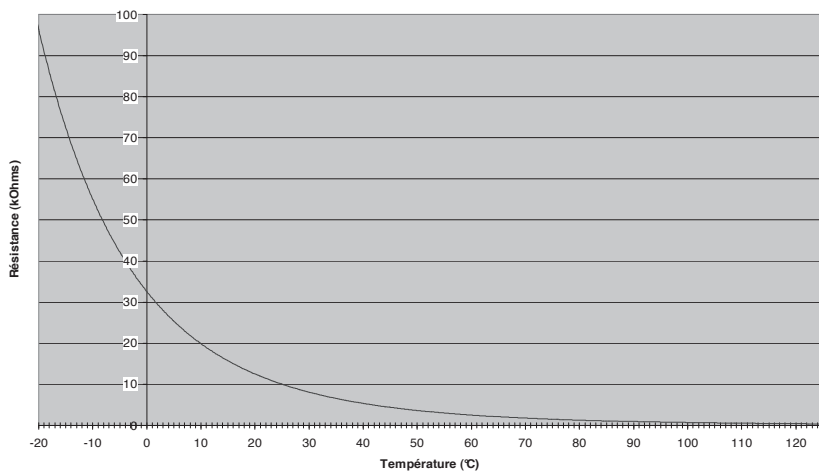
Ces modes de fonctionnement ne prennent pas en considération les erreurs détectées par le système (Chauffe à sec) ni les températures de sonde. Par conséquent, il ne faut pas laisser l'appareil fonctionner dans cette configuration. La marche forcée de chaque actionneur est automatiquement désactivée au bout de 3 minutes pour éviter d'endommager l'appareil.

Certaines pannes sont diagnostiquées par la régulation qui le signale alors à l'utilisateur à l'aide d'un code erreur. Dans ces cas, se reporter à l'aide au dépannage, p22.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
✓ Plus de chauffe. ✓ Pas d'eau chaude.	Mode heures creuses / heures pleines programmé sans signal heure creuse détecté par la régulation (contacteur jour/nuit hors service, câblage défectueux...)	Se mettre en BOOST et vérifier sur l'afficheur la présence du logo HC.
	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusibles, câblage, etc...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation du chauffe-eau
	Elément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifier si le chauffe-eau est alimenté électriquement
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.

✓ Eau insuffisamment chaude.	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuit hors service...	Vérifiez le bon fonctionnement du contacteur jour/nuit.
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute. Se reporter au menu paramétrage pages 16 et 17.
	Mode ECO sélectionné & températures d'air hors plage.	Sélectionnez le mode AUTO (se reporter au fonctionnement des modes page 18)
	Elément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifiez la résistance de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude.	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir ensuite un robinet en position eau chaude. Attendre 10 minutes. Si un écoulement apparaît, repérer la robinetterie défectueuse et/ou s'assurer du bon positionnement de l'éventuel groupe de sécurité (cf. paragraphe « Raccordement hydraulique »).
✓ Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Filtre du groupe de sécurité encrassé.	Nettoyez le filtre (voir chapitre entretien).
✓ Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors période de chauffe.	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacez le groupe de sécurité (voir chapitre entretien).
	Pression de réseau trop élevée.	Assurez vous que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars sinon, installez un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau.
✓ La pompe à chaleur fonctionne en dehors des heures creuses	Consigne de température non atteinte.	Se reporter au fonctionnement des modes de chauffe (p 18)
✓ L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat (repère 8 p 5).
	Thermostat électrique défectueux.	Remplacer le thermostat.
	Résistance défectueuse.	Remplacer la résistance.
✓ Débordement des condensats.	Niveau du chauffe-eau non réglé	Vérifier que votre chauffe-eau est bien de niveau
	Écoulement des condensats obstrué.	Nettoyer (voir paragraphe « entretien par un professionnel agréé »).
✓ Odeur.	Pas de présence de siphon.	Installer un siphon.
	Pas d'eau dans le siphon.	Remplir le siphon.
✓ Dégagement de vapeur au soutirage.		Couper l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.
✓ Défaillance du panneau de commande ou problème d'affichage.	Perturbation du panneau de commande liée à des parasites sur le réseau électrique.	Réinitialiser le chauffe-eau en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant.
✓ La PAC fonctionne peu de temps, l'appoint électrique est en fonctionnement quasi-permanent.	Température d'air ambiant en dehors des plages tolérées.	Attendre un retour des températures à un niveau situé dans les plages tolérées (s'assurer que le chauffe-eau est installé dans un local >20m3, cf. paragraphe « Installation »).
	Évaporateur fortement encrassé.	Nettoyer l'évaporateur (cf. paragraphe « entretien par un professionnel agréé », p 21).
✓ Le ventilateur ne tourne pas.	Ventilateur fortement encrassé.	Nettoyer le ventilateur.
✓ Bruit de bouillonnement important	Présence de calcaire à l'intérieur du chauffe-eau	Procéder à un détartrage
✓ Autres dysfonctionnements.		Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement.

Valeur Ohmique Résistance Sonde / Température



IMPORTANT

Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.

Service après-vente

Utilisez uniquement des pièces détachées d'origine constructeur. Pour toute commande auprès d'un distributeur de la marque, préciser le type exact du chauffe-eau et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à l'arrière, près du raccordement d'évacuation des condensats.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

Adresse du service après vente :

Thermor Services
17 rue Croix Fauchet
45 140 St Jean de Ruelle

Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

√ **Des conditions d'environnement anormales :**

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Pression d'eau supérieure à 5 bar.
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

√ **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
- Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie

√ **Un entretien défectueux :**

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des suppressions.
- Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats
- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

IMPORTANT

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Procéder alors au remplacement de la pièce défectueuse.

GARANTIE :

- Cuve : 5 ans.
- Eléments électriques et pièces amovibles : 2 ans.
- Pompe à chaleur : 2 ans.

Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit

○ RISQUES MECANIQUES :

● Manutention :

- La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

● Emplacement :

- L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

● Positionnement :

- L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

● Fixation :

- Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

○ RISQUES ELECTRIQUES :

● Raccordement :

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisée dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30mA).
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à la terre.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

➤ RISQUES HYDRAULIQUES :

- Pression :
 - Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.
- Raccordement, évacuation :
 - Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.
 - Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
 - Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.
 - Vérifier l'absence de fuites.

➤ USAGES :

- Nature du produit :
 - Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.
- Utilisations anormales :
 - En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
 - Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.
- Brûlures, bactéries :
 - Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
 - Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

➤ ENTRETIEN :

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

➤ TRANSFORMATION :

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

➤ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques & électronique équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez vous au service local de collecte.
- Le fluide frigorigène présent dans l'appareil ne doit en aucun cas être rejeté dans l'atmosphère. Toute opération de dégazage est formellement interdite.

SCHEMA ÉLECTRIQUE POUR LA MAINTENANCE DE VOTRE CHAUFFE-EAU POMPE À CHALEUR

